

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Corcelles-en-Beaujolais. Correspondant : Mr Chemarin (Maire)
124 Rue de la Mairie, 69 220 Corcelles-en-Beaujolais,
Tél. : 04-74-66-03-48, Fax : 04-74-66-24-55,
Courriel : secretariat@corcelles-en-beaujolais.mairies69.net

Objet du marché :

Construction d'une station d'épuration de 1 100 EH et d'un réseau de transfert des effluents

Lieu d'exécution : Commune de Corcelles-en-Beaujolais

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux).

Appel à candidature pour :

- La construction d'une station d'épuration de type lits plantés de roseaux de 1 100 EH permettant un traitement poussé de l'azote par dénitrification (NGL 40).
- La construction d'un bassin tampon pour la régulation des effluents de temps de pluie
- La réalisation d'un réseau de transfert par refoulement sur 700 ml
- La réalisation d'une canalisation de rejet gravitaire sur 450 ml

Ces opérations font parties du même marché, composé d'un seul et unique lot.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché.

Le marché sera conclu :

- soit avec un groupement conjoint constitué d'une entreprise spécialisée dans la construction, d'unités de traitement des eaux, et d'une entreprise de travaux publics. Dans ce cas, l'entreprise spécialisée dans le traitement des eaux sera obligatoirement le mandataire du groupement ;
- soit avec une entreprise unique spécialisée dans le traitement des eaux

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :
 - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
 - Déclarations sur l'honneur (ou DC1 complété) pour le candidat individuel ou chaque membre du groupement, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics;
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

- Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, dont la nature et la complexité sont comparables à celles de la présente opération. Ceux-ci concerne à la fois :
 - Construction de station d'épuration type lits plantés de roseaux aux capacités comprises entre 1000 EH et 2000 EH avec un traitement poussé de l'azote par dénitrification
 - Construction de bassins de contenance en béton armé de volume compris entre 100 m³ et 500 m³
 - Mise en œuvre de réseaux de canalisation (gravitaire et refoulement)
 - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

- Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :
 - Qualification FNTP 1632, 164, 5113 et 7425 ou similaire

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Date limite de réception des candidatures : **LUNDI 30 MAI 2011 à 12 heures**

Renseignements complémentaires :

- Traitement des eaux :

Références concernant la réalisation de station d'épuration de capacité de 1 000 à 10 000 EH.

Références concernant le traitement de l'azote par une technologie lits plantés de roseaux

- Génie-Civil :

Références concernant la réalisation de station d'épuration de capacité de 1 000 à 10 000 EH.

Les candidats ne disposant pas de qualifications professionnelles mentionnées ci-dessus, peuvent apporter la preuve de leur capacité par tout autre moyen.

Date d'envoi du présent avis à la publication : **JEUDI 5 MAI 2011**

Mode de retrait des DCE : Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat retenu après la première phase de candidature. Il sera disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.klekoon.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Maître d'œuvre : PÖYRY Environment. Correspondant : Abdelaziz BOUAZIZ,
55 rue de la Vilette, 69425 Lyon Cedex 03,
Tél. : 04-72-91-82-65, Fax : 04-72-91-82-75,
Courriel : abdelaziz.bouaziz@poyry.com.